



ECAB  
KGV

# INFORMATIONS ET CONSEILS IMPORTANTS

## Message aux propriétaires de bâtiments du Canton de Fribourg

### Une année spéciale pour l'ECAB: son Bicentenaire

C'est en effet en 1812 que votre ECAB a été fondé, après une série d'incendies survenus partout en Suisse, mais surtout, le terrible incendie qui ravagea Bulle en 1805. Ainsi naquit une solidarité entre propriétaires qui démontre sa pertinence sinistre après sinistre, année après année. Pour la sécurité de toute la population, l'ECAB consacre chaque année des millions de francs (plus de 14 millions en 2011) dans le domaine de la prévention des sinistres et des sapeurs-pompiers. Grâce à tous ces moyens investis, les sinistres incendie sont en diminution et mieux maîtrisés. Par contre, les sinistres éléments naturels (grêle, tempêtes, inondations) sont en constante augmentation et provoquent des dommages considérables aux bâtiments (plus de 125 millions pour la grêle de 2009). D'où l'importance d'une assurance solide et solidaire.

L'anniversaire des 200 ans sera marqué par divers événements tout au long de l'année. Pour l'instant, nous avons plaisir de vous remettre en guise de cadeau un livre spécialement écrit pour l'occasion, retraçant l'histoire du canton de Fribourg au travers de l'histoire de l'ECAB, ainsi qu'une carte-concours qui permettra à chacun de gagner au moins un prix.

### Primes 2012

Une fois encore et malgré les coûts élevés liés ces dernières années aux sinistres et aux augmentations des primes de réassurance, malgré la morosité des marchés financiers, les taux des primes facturées aux assurés ECAB en 2012 ne changent pas. Cependant, le Conseil d'Etat a décidé, sur proposition du Conseil d'administration de l'ECAB, une indexation de 2,3% de la valeur assurée des bâtiments. Cette indexation veille à garantir que la valeur assurée de vos immeubles soit en phase avec l'augmentation réelle des coûts de la construction et des matériaux, calculée selon les indices du coût de la construction.

### Prévention

Mais surtout, ne relâchez pas votre attention. Hélas, trop de sinistres sont encore dus à des négligences que l'on pourrait éviter. Aussi, rappelez autour de vous (parents, locataires, amis,...) ces quelques messages de prudence.

### Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments

Le Directeur  
Jean-Claude Cornu

Le Président du Conseil d'administration  
Erwin Jutzet



200 ANS  
JAHRE  
1812-2012

Janvier 2012

**LA SÉCURITÉ**  
dans le ménage

**clap!**

Titre:  
bougies oubliées:  
**danger!**



Les bougies allumées doivent toujours être sous surveillance et être posées sur un fond incombustible. Elles doivent être suffisamment éloignées de tous matériaux combustibles.

PUBLIÉE SA, GIVISIEZ

 ETABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE DES BÂTIMENTS, FRIBOURG  
[www.ecab.ch](http://www.ecab.ch)

**LA SÉCURITÉ**  
dans le ménage

**clap!**

Titre:  
cheminées/barbecues-  
cendres:  
**danger!**



Ne faites jamais un grand feu dans votre cheminée de salon. Ne mettez jamais (même après 3 jours) vos cendres dans un sac ou un carton. Le seul récipient possible est un bidon métallique avec couvercle.

PUBLIÉE SA, GIVISIEZ

 ETABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE DES BÂTIMENTS, FRIBOURG  
[www.ecab.ch](http://www.ecab.ch)

**LA SÉCURITÉ**  
dans le ménage

**clap!**

Titre:  
réchaud à fondue:  
**danger!**



Le remplissage d'un réchaud avec de l'alcool est une cause fréquente d'incendie.

PUBLIÉE SA, GIVISIEZ

 ETABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE DES BÂTIMENTS, FRIBOURG  
[www.ecab.ch](http://www.ecab.ch)